

Location de voiturettes à tarif solidaire

Maison De L'emploi Et De La Formation 23 (mef 23)

[Voir les autres services \(53\)](#)

Périmètre : **CC Creuse Confluence**

Présentation du service

Location de voiturettes sur une durée maximale de trois mois

Ce service répond aux besoins

 **MOBILITÉ** • Louer ou acheter un véhicule

Type de service

Aide matérielle

Description du service

Renseignement et réservation au 05 55 63 93 20

Contact

MEF23

 05 55 63 93 20

 coordination@mobilite-creuse.fr

Informations clés

 **Ce service est cumulable avec d'autres dispositifs**

 **Frais à charge du bénéficiaire**

 **Frais à charge**

Voiturette : 3€ par jour avec un dépôt de caution de 350€ Pour une durée maximale de 3 mois.

 **Accueil**

En présentiel • MSAP, 23600 Boussac

Partager ce service

 <https://dora.fabrique.social.gouv.fr/services/maison-de-lemploi-...>

 **Télécharger en PDF**

Le public concerné

- Public bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Adhérent au Contrat de Sécurisation professionnelle (CSP)
- Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)
- Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Demandeur d'emploi
- Adultes en situation de handicap

Les critères d'admission

- Sous conditions de ressources

Les pré-requis, compétences

- Aucun

Comment mobiliser ce service ?



Les démarches à réaliser

Pour les accompagnateurs

- Pas de prescription nécessaire, accès direct du bénéficiaire

Pour les bénéficiaires

- Téléphoner

Les documents à fournir

Documents à compléter

- Aucun

Justificatifs à fournir

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'inscription pole emploi
- Attestation Revenu Social de Solidarité (RSA)
- Attestation Allocation Spécifique de Solidarité
- Attestation Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Attestation Caisse Allocation Familiale (CAF)